

Les petites annonces de l'immobilier

« [Maison écologique à vendre en Loire-Atlantique - Toilettes sèches : retour d'expérience sur un »](#)
écologique

Phytoépuration : retour d'expérience
d'une auto-construction avec des toilettes
sèches [Interview]

[Auto-construction](#) [Phytoépuration](#) [Toilettes
sèches](#) [Témoignage](#)



Il y a 3 ans, Marie s'est décidée à construire. Elle ne voulait surtout pas une maison « traditionnelle moche »: « Je voulais que la maison s'adapte au terrain et non l'inverse. Et une architecture différente, des produits différents en adéquation avec mes principes c'est-à-dire, au maximum régionaux, sans traitement nocif particulier ; une maison facile à chauffer et agréable à vivre. Petite mais fonctionnelle ».

Pari réussi puisque Marie, Samuel et leur fille habitent aujourd'hui une maison atypique, pleine de charme, avec une isolation performante et qui s'intègre parfaitement au paysage.



Avis aux
amateurs
puisque la
famille

s'agrandissant, celle-ci est aujourd'hui [en vente](#).

A travers leur témoignage, Marie et Samuel nous livrent ici gentiment leur retour d'expérience et leur avis sur leur

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

Rappelons qu'un système de **phytoépuration**, appelé également **phyto assainissement**, **éco-assainissement**, **assainissement par filtres plantés** ou encore **lagunage**, est un système d'**assainissement écologique** qui utilise certaines plantes pour traiter les eaux usées. Cette épuration naturelle est réalisée grâce à des bactéries présentes dans leur système racinaire. Celles-ci transforment les matières organiques en matières minérales qui sont assimilées par les plantes.

" Les plantes sont vivantes, il ne faut pas leur envoyer n'importe quoi à manger ! Nous faisons couler de l'eau froide après avoir versé de l'eau bouillante dans l'évier ! Il faut respecter l'installation. C'est prendre conscience de son impact sur l'environnement. "

Le choix de la phytoépuration

Etiez-vous obligés de construire un



assainissement autonome ou y a-t-il un tout-à-l'égout ?

Oui, nous sommes dans un village où il n'y a pas d'assainissement collectif. Nous devons donc faire un assainissement individuel.

Quelles sont les principales raisons qui vous ont décidé de partir sur un éco-assainissement, avec des toilettes sèches ?

Principalement le coût de réalisation et éviter de gaspiller l'eau potable.

Aviez-vous visité une installation ?

Nous avons dans notre entourage quelques personnes ayant également choisi ce système.

L'auto-construction vous semblait-elle une solution simple ou aviez-vous des craintes sur les difficultés que vous alliez rencontrer ?

Nous avons beaucoup de craintes car le terrain n'a pas de pente. Il a donc fallu bien penser le système. Nous avons passé du temps aussi à comparer les différentes méthodes (3 bacs, 1 bac...) et à trouver des solutions plutôt économiques.

Vous étiez-vous renseignés sur les prix que pratiquent les professionnels ?

Oui, une installation par un professionnel était de l'ordre de 4000 euros environ.

Avez-vous estimé les économies que vous feriez par rapport au choix d'un assainissement individuel classique ?

Oui, une installation de type fosse toutes eaux coûtait environ 8000 euros. Budget que nous n'avions plus en fin de chantier...

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

Avez-vous opté pour des toilettes sèches pour simplifier le système de phytoépuration qui est dédié uniquement au traitement des eaux grises ?

Nous avons préféré faire au plus simple. Après cette expérience, nous y réfléchissons sans doute plus sérieusement pour une prochaine installation car la famille s'agrandissant, cela serait peut être plus pratique.

Phytoépuration : la conception

Avez-vous tenté de réaliser une installation collective avec vos voisins ?

Non.

Avez-vous suivi un stage ?

Non.

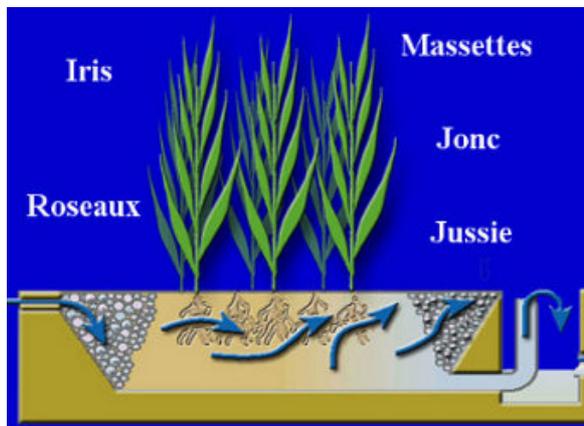
Etes-vous passés par un bureau d'études ?

Oui **Alter Ecoh** (<http://www.alterecoh.fr>) pour l'étude de sol, du réseau Aquatiris.

Avez-vous reçu des conseils du service public d'assainissement non collectif (SPANC) ?

Pour faire passer la convention avec la commune, le bureau d'études a travaillé avec le SPANC. Il existait déjà des phytoépurations sur la commune donc ils connaissaient le système.

Pouvez-vous nous décrire techniquement le système que vous avez installé et son fonctionnement ?



Un trou de 2 m x 4 m sur 0,60 de profondeur environ. Une bâche noire prise entre deux géotextiles. Un système de tuyau et de drainage vers l'aval recouvert de graviers de différents diamètres. Nous avons une pompe de relevage en sortie pour évacuer au fossé.

Le fonctionnement est simple par gravitation, l'eau passe du haut vers le bas du système, les plantes font le traitement !

Quelle est la grandeur du bassin ?

Il n'y a pas de bassin en sortie.

Sachant que votre maison peut facilement recevoir une extension, pour combien de personnes avez-vous dimensionné cette installation ?

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

Avez-vous une idée de la durée de vie d'une telle installation ?

Je crois qu'il faut vider la phytoépuration tous les 10 ans.

Pouvez-vous nous décrire vos toilettes sèches ? Les avez-vous construites vous-mêmes ?

Nous avons construit les toilettes assez simplement avec des planches d'OSB récupérées à la fin du chantier. C'est un cube avec un trou. Il existe des modèles plus élaborés !



Phytoépuration : la préparation



Quelles ont été les démarches administratives que vous avez entreprises ?

Une étude de sol puis négociation avec le SPANC et la Mairie pour la mise en place de la convention. Il aurait été impossible d'avoir un refus car le trou était déjà fait ! Et financièrement, nous n'avions pas les moyens d'installer une fosse toutes eaux. Nous voulions notre

phyto ! C'était une des bases du projet.

Avez-vous fourni des plans ? Vous y êtes-vous repris à plusieurs fois pour la demande d'autorisation ?

Oui, nous avons eu un premier refus alors nous avons fait une table ronde avec Jérôme Spieth d'Alter Ecoh, le SPANC et la Mairie. Il a fallu leur fournir une étude de conception (Alter Ecoh). C'est comme une étude de sol pour un assainissement traditionnel. Je pense que la Mairie et le SPANC voulaient aussi nous rencontrer pour juger du sérieux de notre candidature. Etant donné que le système demande plus d'implication, ils voulaient savoir si nous étions conscients des risques qu'une mauvaise utilisation pouvait engendrer.

Vous avez conclu une convention avec la commune ? En quoi consiste-t-elle ?

Oui nous avons une convention tripartite avec le SPANC et la Mairie. Nous devons fournir une analyse des eaux de rejet de la phytoépuration à chaque demande (normalement tous les ans). C'est un laboratoire qui se déplace pour faire le prélèvement. Nous avons fait appel à l'[IDAC](#)

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

Avez-vous obtenu des aides financières ?

Non, nous ne savions pas que nous pouvions avoir des aides pour faire une phytoépuration !

(NDLR : des aides peuvent être accordées sous certaines conditions aux propriétaires qui font procéder aux travaux de réalisation ou de réhabilitation de dispositif d'assainissement non collectif.)

Quel est votre regard sur le parcours administratif ?

Ce fut long et stressant étant donné que les services administratifs nous mettaient la pression. Mais nous voulions vraiment une phytoépuration et Jérôme Spieth nous a bien épaulé dans les démarches administratives.

Quelles sont les espèces végétales que vous avez retenues pour vos filtres plantés ?

Nous avons principalement des Iris, puis des roseaux, des Massettes, du Jonc et de la Jussie (à surveiller mais une des meilleures plantes épuratrices)
(NDLR : la Jussie est une espèce très invasive, interdite à la vente). Les espèces présentes dans les marais environnants.



Quels sont les autres éléments que vous avez achetés et en quelle quantité ?

Nous avons une pompe de relevage vide cave. Nous avons récupéré des tuyaux du drainage de la maison pour faire le système à l'intérieur de la phytoépuration. Nous avons acheté 25 m² d'EPDM (bâche noire) et 48 m² de Bidim (géotextile) pour 300 euros environ TTC dans un magasin de pisciculture. Les travaux de terrassement ont dû coûter 200 euros environ. Nous avons commandé 2 m³ de gravier environ.

Où vous-êtes vous approvisionné ?

Magasin de pisciculture et de bricolage, carrière locale pour les graviers.



Comment avez-vous choisi le lieu

d'implantation, y a-t-il des recommandations à suivre ?

La configuration du terrain fait que nous devons implanter la phytoépuration sur la partie Sud du terrain (l'autre partie est boisée) vers le fossé. Nous aurions pu créer une mare de sortie au lieu d'aller au fossé mais nous ne voulions pas que notre chien y passe ses journées !

Phytoépuration : la mise en œuvre

A quelle époque de l'année avez-vous installé le système ?

Nous avons effectué les travaux au printemps.

Pouvez-vous nous décrire les étapes du processus d'installation ?

Le trou a été réalisé lors du terrassement au début de la construction. Il a donc fallu évacuer l'eau à l'aide d'une pompe de relevage pour commencer la phytoépuration (la terre est très argileuse et le chantier a duré quelques mois...). Ensuite nous avons installé la bâche noire puis par-dessus le géotextile. Nous avons posé les tuyaux et recouvert de gravier. Ensuite nous avons planté les plantes aquatiques.



Combien de temps cela vous a-t-il pris approximativement pour réaliser l'installation et combien de personnes y ont participé ?



Nous avons dû passer environ 30 h à deux. Mais il est difficile de quantifier vraiment le temps car il a aussi fallu récolter les plantes, installer le regard de la pompe de relevage.

Quel a été le délai entre la fin de la réalisation et le début d'un système vraiment opérationnel avec l'action des plantes ?

Je dirais que les plantes sont efficaces dans les 6 mois et que l'installation est vraiment complète quand les plantes se sont un peu multipliées c'est-à-dire au bout d'un an environ.

Y a-t-il eu un ou plusieurs contrôles du SPANC pendant la réalisation ?

Le SPANC est passé avant de recouvrir les tuyaux de gravier.

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)



Phytoépuration : l'entretien & les contrôles

Pouvez-vous nous décrire les tâches d'entretien que vous réalisez et quelle est leur fréquence ?

Nous devons débroussailler à la fin de l'hiver et arracher la jussie (NDLR : la Jussie est une espèce très invasive, interdite à la vente) pour ne pas qu'elle s'étende de trop. Et on enlève les feuilles mortes à la fin de l'automne. Au bout de quelques années, il faut faire un tri dans les plantes (on n'y est pas encore) (NDLR : lire ici un autre témoignage concernant l'entretien).

Quel est votre regard sur cet entretien vis-à-vis de ce que vous imaginiez avant de vous lancer ?

L'entretien est super facile et rapide. Rien de plus compliqué que de faire un parterre de fleurs !

Comment se passe le contrôle périodique de l'eau ? Quelle est sa fréquence ?

Actuellement nous avons fait un contrôle auprès de l'IDAC.

Comment se passe la gestion de vos toilettes sèches (au quotidien, compost, fréquence, ...) ?

Nous avons un seau de 10 l que nous vidons en moyenne tous les 3 jours. Nous avons deux bacs de compost séparés, pour la manutention des tas, un qui est plein et qui travaille tranquillement et l'autre que nous remplissons.

Pour vos toilettes, utilisez-vous de la sciure ou des copeaux et pourquoi ?

Nous avons à côté de chez nous un charpentier qui utilise du bois non traité et qui nous revend des copeaux en big bag (2 euros le sac). Parfois nous avons eu de la sciure mais je trouve les copeaux plus efficaces. C'est peut être une question d'habitude ! La sciure est, par contre, plus absorbante.

Phytoépuration & toilettes sèches : le retour d'expérience



Que pouvez-vous dire aux personnes qui craindraient certaines nuisances : présence de moustiques, odeurs, prolifération des plantes, ...

?

Notre système n'ayant pas de mare, nous n'avons pas plus

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

massif classique. Nous accueillons une famille souris, parfois une couleuvre et mille petits insectes ! La maison n'est pas grande, malgré tout il n'y a pas d'odeur à l'intérieur de la maison (les WC donnent pourtant dans la pièce de vie).

Etes-vous globalement satisfaits de votre installation ?

Nous sommes très satisfaits de notre installation !

Avez-vous commis des erreurs lors de la construction ou lors de l'entretien ?

Notre seul souci a été de créer une pente car le terrain est plat. C'est pour cela que la phytoépuration est un peu enterrée. Nous devons également penser à un clapet anti-retour en sortie de la pompe de relevage.

Recommenceriez-vous de la même manière si c'était à refaire ? Quelles améliorations apporteriez-vous ?

Oui, nous aurions bien aimé avoir un petit bassin pour les grenouilles mais notre chien aurait passé tout son temps dedans donc nous avons abandonné le projet !

Quels conseils donneriez-vous à de futurs auto-constructeurs de système de phytoépuration ?

Bien y penser avant de se lancer ! Bien étudier le terrain et la pente disponible. Après, il existe plusieurs façons de faire (3 bacs en général sont installés).

Quels conseils donneriez-vous concernant les toilettes sèches ?

Les installer dans la maison c'est pratique mais à l'extérieur c'est quand même plus hygiénique. C'est risqué de devoir descendre un escalier ou de traverser la maison avec un seau plein ! Installer une trappe vers l'extérieur pour le seau serait judicieux.

L'installation aurait-elle été beaucoup plus compliquée et onéreuse si vous n'aviez pas opté pour des toilettes sèches ?

Oui je crois. Il faut compter 3000 euros de plus mais nous n'avons pas vraiment comparé.

Quel est votre regard sur la procédure de contrôle de votre installation ?

Un peu laxiste par rapport à l'obtention de l'accord de la commune pour avoir ce système d'assainissement. Mais le SPANC devrait nous contacter bientôt !

Quel est avec du recul votre regard sur l'assainissement écologique (avantages, difficultés, procédures, améliorations, ...) ?

C'est un des meilleurs systèmes actuellement sur le marché mais il faut l'utiliser avec sérieux. Tout ce qui sort de l'évier, des douches ou machines à laver s'écoule dans la phytoépuration. Les plantes sont vivantes, il ne faut pas leur envoyer n'importe quoi à manger ! Nous faisons couler de l'eau froide après avoir versé de l'eau bouillante dans l'évier ! Il faut respecter l'installation. C'est prendre conscience de son impact sur l'environnement.

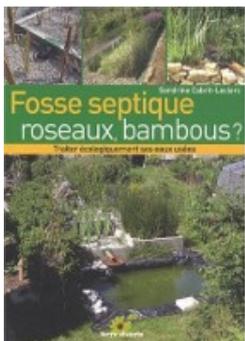
Pouvez-vous nous indiquer le coût total ? Etait-ce le prix que vous aviez initialement envisagé ?

Nous avons dépensé environ 1000 euros pour ce système. C'est le coût que nous avons envisagé.

Dans le cadre de la vente de votre bien, devez-vous

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

Oui, comme pour un assainissement traditionnel, nous devons donner un contrôle de moins de 3 ans pour la signature de l'acte authentique.



(<http://www.amazon.fr/Fosse-septique-roseaux-bambous->

[%C3%A9conomiquement/dp/2914717962/ref=sr_1_fkmro_3?ie=UTF8&qid=1382083066&sr=8-3-fkmro&keywords=pour+des+eaux+us%C3%A9es+moins+polluantes\)](http://www.amazon.fr/économiquement/dp/2914717962/ref=sr_1_fkmro_3?ie=UTF8&qid=1382083066&sr=8-3-fkmro&keywords=pour+des+eaux+us%C3%A9es+moins+polluantes)

Y a-t-il un ou plusieurs livres qui vous ont particulièrement servis lors de cette auto-construction ?

Edition Terre Vivante 'Fosse septique, roseaux, bambous' de Sandrine Cabrit-Leclerc.

Un grand merci, Marie et Samuel, de nous avoir livré ce riche retour d'expérience !

La phytoépuration : et vous ?



Etes-vous prêt à vous lancer ?
Ou si vous avez déjà réalisé votre système de phytoépuration, en êtes-vous aussi content ? Avez-vous des remarques ou des conseils ?

N'hésitez pas à **déposer un message** ! Les commentaires ci-dessous sont là pour accueillir vos réactions et échanger !
(Votre adresse email est obligatoire mais elle ne sera pas publiée)

Envie de lire d'autres retours d'expérience ?

[Abonnement gratuit](#)

Crédits

Les photos : les propriétaires de la [maison écologique à vendre en Loire-Atlantique](#),
l'image d'illustration du lagunage : image modifiée dont la source provient de F Lamiot [CC-BY-SA-3.0](#) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>),
via [Wikimedia Commons](#) (<http://commons.wikimedia.org/wiki/File:LagunageNaturel2.jpg>)

,
l'image du livre : [Amazon](#)
(<http://www.amazon.fr/Fosse-septique-roseaux->

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

[ie=UTF8&qid=1382083066&sr=8-3-fkmro&keywords=pour+des+eaux+us%C3%A9es+moins+polluantes\)](#)

Commentaires

1. Le vendredi 4 juillet 2014, 13:26 par Yann

Bonjour,

Un grand merci à vous pour ce riche témoignage. Je suis actuellement en pleine élaboration de mon projet dans lequel j'y intègre un ANC par phytoépuration et toilettes sèches. C'est très intéressant d'avoir ce type de retour, ce qui peut aider à la réflexion. Ca va me permettre de conforter la chronologie, à savoir passer par bureau d'études, me renseigner sur l'auto-construction pour ce type d'installation (moindre coût).

2. Le vendredi 4 juillet 2014, 14:15 par [Toilettes sèches qu'on ne trouve pas en France](#)

(<http://www.immobilierecologique.fr/post/Toilettes-s%C3%A8ches-retour-exp%C3%A9rience-avis-t%C3%A9moignage-fonctionnement-prix-sun-mar-tambour-farine-p%C3%A9pins-raisin>)

Bonjour Yann,

Merci beaucoup pour votre retour très apprécié sur ce témoignage et vraiment ravi que ces informations vous soient utiles.

Voici un autre témoignage sur une [phytoépuration pour semi-collectif](#) qui, bien qu'il ne s'agisse pas d'un assainissement individuel, pourrait vous fournir d'autres informations intéressantes pour votre installation, par exemple sur les espèces végétales retenues pour les filtres plantés.

Bonne chance dans votre projet et n'hésitez pas à partager à votre tour votre expérience avec les visiteurs de ce site, soit :

- en déposant quelques mots sur cette page,
- en recommandant un [professionnel](#) ou un [livre](#) en lien avec la phytoépuration,
- voire plus si vous le souhaitiez en participant à une [interview](#) qui serait éventuellement une occasion pour faire connaître en introduction une association, une activité, un site Internet, une recherche, ... aux centaines de milliers de visiteurs annuels de ce site.

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

3. Le mardi 19 août 2014, 13:53 par TM

Bonjour,
J'ai lu avec grand intérêt le texte concernant la phytoépuration. Nous allons en 2015 faire construire une maison à ossature bois dans la campagne varoise. Il nous faudra un assainissement individuel, et nous nous informons donc sur la phytoépuration... Mais on ne parle jamais des détergents utilisés pour les douches, la machine à laver le linge, le lave-vaisselle. Comment les plantes résistent-elles? Doit-on utiliser des produits spécifiques ?
Merci d'avance

4. Le mardi 19 août 2014, 16:33 par [Assainissement](#)

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

collectif-ecologique-eaux-noires-travaux-prix-mini-station-epuration-schema-phytoepuration-autonome-fonctionnement-forum-retour-experience-avis-temoignage-interview)

Bonjour TM,

Merci pour votre question qui permet de compléter les renseignements sur les filtres plantés.

Les bactéries présentes dans le système racinaire des plantes qui composent la phytoépuration transforment les matières organiques en matières minérales, lesquelles sont assimilées par les plantes.

Afin de respecter l'environnement et ne pas perturber le travail d'épuration naturelle de ces bactéries, il faut en effet utiliser des savons et des produits biodégradables. Sont donc évidemment à proscrire les produits bactéricides; pas d'eau de javel, pas de détergent à base de chlore, etc. Concernant les produits de nettoyage, il existe de nombreuses alternatives écologiques qui permettent de maintenir une maison propre tout en diminuant l'impact sur la nature.

Bon projet de construction bois !

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

5. Le vendredi 12 septembre 2014, 18:28 par [Langlois nicole](#)

Bonjour... c'est sympa, merci. En ce qui nous concerne (3 familles) notre problème... comment conjuguer ce système en auto construction avec aides... subventions...??? c'est un flou artistique douteux, sur notre commune, entre zonage... PLU... conseil général... département... et tutti quanti...!!! sachant que nous passons par le SPANC local... qui ne peut donc rien nous promettre, et aquatis qui s'étonne sachant que d'autre personnes dans des projets équivalents ne rencontrent pas ces problèmes... Merci à vous: Nicole

6. Le vendredi 12 septembre 2014, 20:43 par [Maisons autonomes - exemples](#)
(<http://www.immobilierecologique.fr/tag/Maison%20autonome>)

Bonsoir Nicole,

Je comprends vos questionnements. Il existe des [aides financières](http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/aides-financieres-r35.html) (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/aides-financieres-r35.html>) pour faire face au coût des travaux pour réaliser ou réhabiliter un assainissement individuel mais les aides publiques riment rarement bien avec auto-construction...

Si d'autres ont des conseils, ne vous privez pas 😊

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

7. Le mardi 16 septembre 2014, 06:40 par [Jean Louis Gayet](#) (<http://www.chambres-hotes-lesvignes.com>)

Bonjour Nicole,

Peut-être notre expérience en phyto-épuration pourra t'apporter quelques pistes de réponse

joint, la partie "phyto-épuration"

Fichiers disponibles au téléchargement:
Dossier LES VIGNES_diffusion réservée.pdf 49 MB

Lien permettant d'accéder aux fichiers:
www.grosfichiers.ch/x74f0DXpLP8Ylp2Fz8OoDaBr2) tu nous appelles par tel pour nous dire les questions auxquelles tu es confrontée.

Cordialement à toi

8. Le mercredi 15 octobre 2014, 01:27 par rastagould

Bonjour je trouve ce témoignage intéressant mais que ne fut pas ma stupeur [NDLR : coupure] de la jussie et des phragmites. [NDLR : coupure]. Pour rappel la jussie est une plante très hautement invasive et combattu par tous les écologues car c'est un vrai poison pour l'environnement. Et le phragmites australis est lui très invasif même si est légèrement moins nocif que la jussie. Puis je crois bien qu'il vous ont mis de la pouzzolane comme matière filtrante ce qui est très bien pour attraper des cancrs puisuq ela pouzzolane est très chargé en métaux et surtout absorbe et relargue en quelques mois / années une grande partie des composés qu'elle a absorbés allant des métaux aux hormones et médicaments parfait pour faire un cocktail de produits nocifs qui s'accumulent ensuite dans le potager si l'eau est réutilisée. La phytoépuration oui mais comme ca cela ne devrait pas exister

9. Le mercredi 15 octobre 2014, 09:26 par

[Phytoépuration semi-collectif](#)

(<http://www.immobilierecologique.fr/post/Assainissement-collectif-ecologique-eaux-noires-travaux-prix-mini-station-epuration-schema-phytoepuration-autonome-fonctionnement-forum-retour-experience-avis-temoignage-interview>)

Bonjour Rastagould,

Merci pour vos réactions.

Concernant la pouzzolane, il est en fait juste précisé dans l'article "graviers de différents diamètres".

Concernant la Jussie et sa caractéristique invasive, pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus, voici un [document](#)

(<http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/jussie.pdf>) intéressant du conservatoire botanique national de Brest.

Mise à jour : suite à une réaction d'un internaute, il convient de préciser qu'il est nullement indiqué dans l'interview que le choix de la Jussie ait été fait suite à des recommandations d'un professionnel.

Quelles sont les solutions alternatives que vous utilisez ? Merci.

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

10. Le mercredi 15 octobre 2014, 23:42 par rastagould

Pour le substrat du graviers de rivières est l'idéal pour éviter des relarguages de produits toxiques mais attention à bien choisir les granulométries afin d'éviter la formation d'H₂S qui est nocif pour l'environnement. De même cet H₂S se forme également lorsque le bassin a une profondeur et une longueur non adapté. C'est pour cela qu'il est

En navigant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

que ces gens disent la plupart ne connaissent rien aux phénomènes physicochimiques présent au sein d'une station de phytoépuration. Ce qui fait défaut a la réputation de la phytoépuration aujourd'hui est principalement l'incompétence de nombreux bureau d'étude et les plus visibles ne sont pas les meilleurs. Bref... En ce qui concerne les plantes choisissez des plantes variées pour favoriser la biodiversité visible mais également microbienne. Car ce qui épure l'eau c'est pas vraiment les plantes (l'épuration des plantes joue un rôle a hauteur de 20%) ce sont des bactéries nitrifiantes et dé-nitrifiantes. Il est d'ailleurs conseillé d'ajouter des bactéries aux systèmes de phytoépuration. Or ces bactéries aiment la variété des espèces végétales aquatiques et non pas des systèmes monospécifiques. Avec tout ca je vous garantie des résultats extras!!!

11. Le mercredi 15 octobre 2014, 23:58 par

[Economies d'eau](#)

(<http://www.immobilierecologique.fr/post/Toilettes-s%C3%A8ches-retour-exp%C3%A9rience-avis-t%C3%A9moignage-fonctionnement-prix-sun-martambour-farine-p%C3%A9pins-raisin>)

Bonjour Rastagould,

Merci pour ces précisions.

« Des plantes variées » : si vous avez quelques noms de plantes peu ou non invasives à suggérer à nos lecteurs... ne vous privez pas... ;-)

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

12. Le mardi 21 octobre 2014, 00:03 par rastagould

En ce qui concerne les plantes le premier conseil serait d'utiliser des plantes qui sont présentes auprès de chez vous car ce sont avant tout celles la qui seront le mieux adaptées aux conditions locales et qui favoriseront l'installation d'une biodiversité. Par contre prélever les plantes en milieu naturel est interdit !!! . Passer donc par la jardinerie du coin. Parmi les plantes les plus propices aux filtres plantés on retrouve les iris d'eau, les massettes, ou encore les joncs.

13. Le mardi 21 octobre 2014, 00:15 par [Exemple](#)

[réalisation phytoépuration](#)

(<http://www.immobilierecologique.fr/post/Maison-autonome-%C3%A9cologique-%C3%A0-vendre-H%C3%A9rault-34-Languedoc-Roussillon>)

Bonsoir Rastagould,

Merci pour ces précisions.

Ces dernières plantes font partie de celles utilisées par Marie et Samuel, ainsi que par Anne-Claude (cf. son [témoignage](#)).
A bientôt sur le site !

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

14. Le samedi 8 novembre 2014, 13:50 par Psycho-Hardcore Live

Propriétaire d'une phyto-épuration réalisée par un installateur Aquatiris, je confirme qu'il n'y a aucune jussie dans les système qu'ils proposent.

Libre interprétation du journaliste ? Confusion de l'usager interviewé avec les termes "massettes.

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

mettre de la jussie, au détriment de tout esprit écologique ?
Volonté de jouer au téléphone arabe de la part de votre site? Ou volonté de nuire à des professionnels compétents et consciencieux ?

Je suis très satisfait de ce système, esthétique, l'entretien est simple et ça fonctionne bien.

15. Le samedi 8 novembre 2014, 14:09 par [Immobilier écologique](#)
(<http://www.immobilierecologique.fr/>)

Bonjour,

Merci pour vos réactions et votre témoignage.
Je vais à mon tour réagir à chacun des points que vous soulevez :

Propriétaire d'une phyto-épuration réalisée par un installateur Aquatiris, je confirme qu'il n'y a aucune jussie dans les système qu'ils proposent.
Merci pour ce retour.

Libre interprétation du journaliste ?

Si vous relisez bien l'interview, vous verrez qu'à aucun moment je ne suis intervenu en indiquant que le professionnel avait recommandé l'utilisation de la Jussie comme vous le laissez entendre. J'ai juste trouvé bon de préciser aux lecteurs qu'il s'agissait d'une plante très invasive, interdite à la vente, c'est tout.

De même, vous ne verrez à aucun moment cette affirmation dans les propos des interviewés. Ils répondent d'ailleurs à la question suivante :

"Quelles sont les espèces végétales **que vous avez retenues** pour vos filtres plantés ?"

Vous avez sans doute fait une confusion en interprétant le commentaire d'un internaute un peu plus haut. Pour éviter toute mauvaise interprétation ou polémique, j'ai retiré dans son commentaire certains propos et j'ai ajouté dans ma réponse à cette personne qu'il était :
"nullement indiqué dans l'interview que le choix de la Jussie a été fait suite à des recommandations d'un professionnel." Merci pour votre intervention.

Confusion de l'usager interviewé avec les termes "massettes, iris" qui sont de plantes naturellement présentes en France ?

Si vous relisez bien, en notant d'ailleurs la remarque qu'ils font concernant la Jussie, il paraît peu probable qu'ils aient fait une confusion.

Ou alors choix délibéré de l'usager de mettre de la jussie, au détriment de tout esprit écologique ?
Rien n'est précisé à ce sujet.

Volonté de jouer au téléphone arabe de la part de votre site ?

... Non, non, bien sûr que non ! C'est une interview, les propos sont ceux des interviewés, reportés tels quels, aucun fréttement sur la ligne



Ou volonté de nuire à des professionnels compétents et consciencieux ?

... Re "Non, non, bien sûr que non !" Et dans quel intérêt ? Non seulement je n'ai pas écrit quoi que ce soit qui puisse nuire et, en outre, ma démarche est au contraire bien différente, puisque j'essaye, à chaque fois qu'une occasion m'est donnée, de mettre en avant des professionnels dont les clients sont satisfaits, que ce soit via les annonces immobilières détaillées ([exemple](#)), via les interviews ([exemple](#)) ou via les recommandations positives formulées par les particuliers dans ma rubrique dédiée aux [professionnels de l'éco-](#)

En navigant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

Je suis très satisfait de ce système, esthétique, l'entretien est simple et ça fonctionne bien.
Merci pour ce retour. Tous les témoignages sur mon site sont les bienvenus, dès l'instant où ils sont neutres et objectifs. Avez-vous d'ailleurs vous-même des conseils ou des recommandations pour les lecteurs de cet article ?

Merci encore pour votre réaction et vos précisions.

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

16. Le mardi 10 mars 2015, 16:17 par franck 81

Bonjour ,
Je viens de faire l'acquisition d'une maison et son système d'épuration d'eaux usées est obsolète (manque un bac à graisse avant la fosse septique et les événements ne sont pas assez gros) .
J'aimerais , de ce fait , passer au mode " écolo " car sinon je vais devoir vidanger la fosse tout les 2 ans ou plus et cela m'ennuie de devoir faire venir une entreprise pour me débarrasser mes déchets pour ensuite les traiter ou les entreposer avant traitement .
Malheureusement je suis perdu par tout ces témoignages qui ne sont pas ici pour rassurer un novice . Entre les diamètres de graviers qui ne sont pas communiqué et les dimensions de bassin qui correspondent au nombres de pièces , alors qu'il serait judicieux de parler de nombres de personnes occupant le domicile . J'aimerais être convaincu du bien fondé de cette méthode de traitement des rejets , mais pour l'instant en auto construction le débat reste très flou (avec mon observation , bien sur) . Je me lancerai bien , mais après plusieurs sites consulté et des lectures de témoignages diverses , et bien je n'ose pas me lancer ...

17. Le mardi 10 mars 2015, 17:45 par [Aides financières rénovation](#)

(<http://www.immobilierecologique.fr/pages/R%C3%A9novation-thermique-%3A-nouvelle-subvention-de-1-350-euros-et-les-autres-aides>)

Bonjour Franck,

Je comprends que vous puissiez être perdu. Pour partir sur un système d'assainissement écologique en autoconstruction, peut-être pourriez-vous envisager de vous faire accompagner, certaines entreprises ([exemple](#)) proposent des prestations de services pour accompagner les particuliers dans la réalisation d'une phytoépuration en autoconstruction.

Vous pouvez aussi vous procurer ce [livre qui traite de la phytoépuration](#) qui a été recommandé par plusieurs visiteurs de ce site dont Marie & Samuel qui témoignent ici.

Bonne chance dans vos travaux et n'hésitez pas à nous faire part de votre retour d'expérience.

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

18. Le jeudi 2 avril 2015, 22:53 par rastagould

Bonjour franck 81, la phytoépuration est bel est bien possible et marche formidablement bien du moment où cela est bien fait. En ce qui concerne les graviers, il faut plusieurs couches de diamètres différents. Ces diamètres vont dépendre de ton eau usée et du système choisi. Contacte moi en message privé si tu le souhaites on pourra parler

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

semi-collectif, je peut vous aider si vous voulez des infos précises sur votre projet. En général trois gammes de gravier son utilisés pour les particuliers autour de 5mm, autour du 10mm et autour de 30mm.
Croyez en la phytoépuration ça marche!!

19. Le samedi 11 avril 2015, 18:09 par rg

bonjour rastagould je suis en projet de créer une phyto pour une maison en rénovation d'une surface d'env 120 M2 pour 5 pers j'aurais aimer savoir la surface,la hauteur, le nombre de bac avec la granulométrie des substrat a mettre et la pente nous somme en Aveyron région ouverte a l'environnement merci a toi.

20. Le jeudi 20 août 2015, 09:45 par [Rigel](#) (<http://chezrigel.over-blog.com>)

Bonjour à tous,

Je me permet de laisser ce petit message sur ce forum car j'ai bon espoir d'y recevoir quelques réponses éclairées. Après 2 analyses des eaux usées (espacées d'1 an 1/2) sortant de ma phytoépuration (réalisée en autoconstruction il y a 4 ans), il s'avère que le taux de Matières En Suspension (MES) est à chaque fois au dessus des normes (57 et 64 mg/l au lieu de 30 maximum). Quelqu'un saurait-il la raison de ce taux trop élevé et le ou les moyens d'y remédier? Je ne trouve aucune info à ce sujet et je ne sait pas à qui m'adresser.

D'avance merci.

Rigel

21. Le mercredi 30 décembre 2015, 09:40 par Marie

Je souhaite faire un système gestion des eaux de la maison le plus autonome possible , de la récupération des eaux de pluie à la filtration eaux usées. Les réflexions de Rastagould m'intéressent beaucoup. Peut-il me dire s'il fait des propositions en ce sens ? Est-ce qu'on arrive à un équilibre financier (gain sur conso - (dépenses installations + facture conso véolia) car mon raccordement est obligatoire (et donc sera toujours facturé) mais cela n'entame pas ma volonté d'autonomie et de citoyenne responsable : il me semble normal de gérer mes rejets et de ne pas adhérer à un système "usine à gaz et peu performant". J'habite en Eure et Loir, limite Yvelines. Merci !

22. Le jeudi 21 janvier 2016, 03:14 par scorp

Bonjour rastagould
j'espère que tu es toujours en observation sur ce site
J'ai également un projet écolo assez spécial comprenant une micro station phyto et je suis à la recherche d'infos
peux tu me contacter stp?

23. Le mardi 26 janvier 2016, 15:32 par [Rénovation écologique](#) (<http://www.immobilierecologique.fr>)

Bonjour,

J'ai transmis vos messages à rastagould.

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

En naviguant sur ce site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur [En savoir plus](#) [J'accepte](#)

24. Le samedi 21 mai 2016, 09:21 par jack

bonjour , nous allons installer une phytoepuration , le spanc est passe , le bureau d etude aussi , tout est bon , mais je ne veut pas passer par le kit qu il me propose , puis je installer ma phyto moi meme(trou , bache , etc ,merci

25. Le samedi 9 juillet 2016, 22:38 par iza

Fonctionnant avec des toilettes sèches depuis 20 ans et un système de phytoépuration depuis 13 ans. Je trouve , pour ma part, que ce système demande beaucoup de travail d'entretien , du moins dans ma région où la végétation est foisonnante. Désherbage pour empêcher les plantes des bassins de se répandre (iris par exemple) et désherbage pour empêcher les plantes autour d'envahir les bassins (orties, herbes, liserons...), nettoyage des feuilles sèches, retrait des racines en trop grands nombre... nettoyage de la mare, problème de moustiques. Si c'était à refaire, je ne ferais pas le système "Eau Vivante" avec 6 petits bassins (2 roseaux, 1 joncs, 2 iris et mare terminale) mais les systèmes plus récents avec seulement un grand bassin contenant plusieurs étages qui me paraît plus facile d'entretien. Le système a été contrôlé deux fois par le Spanc sans problème. Avec le recul des années, je conseille toujours aux personnes qui veulent installer ce système de réfléchir pour savoir si elles ont du temps à consacrer à l'entretien du système, car cela peut devenir lourd et physique, du moins dans les régions où la végétation est dense.

26. Le lundi 11 juillet 2016, 12:38 par [Avis toilettes sèches](#) (<http://www.immobilierecologique.fr/TS>)

Bonjour Iza,

Un grand merci pour ce précieux retour d'expérience sur votre phytoépuration !

Ecologiquement vôtre,
Olivier.

La discussion continue ailleurs

URL de rétrolien :

<http://www.immobilierecologique.fr/trackback/77>

[Fil des commentaires de ce billet](#)

Propulsé par [Dotclear](#)